



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guide des bonnes pratiques et des usages en matière de développement durable

Edito

En 2020, le Gouvernement a lancé le plan [Services publics écoresponsables](#), avec l'ambition d'accélérer la transition écologique des services publics dans leur fonctionnement et leurs missions.

C'est parce que nous sommes conscients des crises du climat et du vivant, et convaincus du rôle de chacun des 7 500 agents du Ministère de la Justice en Nouvelle-Aquitaine que nous avons répondu fin 2021, à l'Appel à initiatives du ministère de la Transition écologique « Révéler la transformation écologique des services publics de l'Etat : une ambition renouvelée ». Au total, les 21 projets portés par les structures du ministère de la justice sur le ressort Sud-ouest et rassemblés dans un métaprojet « Le ministère de la justice accélère sa mobilisation écologique en Nouvelle-aquitaine » ont été lauréats, preuve de la prise en compte par les agents de la justice de l'importance des défis climatiques de notre époque.

Vous découvrez actuellement la réalisation de l'un de ces projets lauréats : la délégation interrégionale du secrétariat général Sud-ouest a tenu à formaliser un guide méthodologique des bonnes pratiques et usages en matière de développement durable avec l'ambition d'en faire un support clair, co-construit, interactif et auto-porteur qui soit diffusé à l'ensemble de l'interrégion Sud-ouest dans un premier temps, et à terme à toutes celles du territoire national. Ce projet est le résultat d'un travail collectif qui a mobilisé l'ensemble des structures justice du Sud-ouest : Cours d'Appel (Bordeaux, Limoges, Pau et Poitiers), Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-ouest, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux, Délégation interrégionale du secrétariat général Sud-ouest, Ecole nationale de la magistrature et École nationale d'administration pénitentiaire.

Agents, services, établissements, tribunaux, ce guide est le vôtre : il valorise des projets déjà réalisés, et vous donne la parole, en même temps qu'il partage les étapes et outils nécessaires pour porter une démarche écoresponsable de sa phase de lancement à sa phase de valorisation. Découvrez-le, inspirez-vous en, mais aussi enrichissez-le en partageant vos idées et retours d'expériences.

Puisse t-il sensibiliser à ces sujets incontournables et accompagner un changement de paradigme à notre échelle, preuve de la capacité de nos services publics à s'inscrire dans la trajectoire d'une transition écologique nécessaire et ambitieuse !

Bien à vous toutes et tous,

Stéphane Minaberry

Délégué interrégional Sud-ouest

Janvier 2023



Sommaire

<u>Introduction</u>	p.4
<u>Sélection de bonnes pratiques écoresponsables inspirantes</u>	p.5
Fiches méthodologiques – La démarche de développement durable de votre établissement de A à Z	p.6
<u>Fiche n°1 – Initier ma démarche écoresponsable</u>	p.6
<u>Fiche n°2 – Piloter ma démarche écoresponsable</u>	p.8
<u>Fiche n°3 – Evaluer ma démarche écoresponsable</u>	p.10
<u>Fiche n°4 – Valoriser ma démarche écoresponsable</u>	p.12
Ressources	p.14
<u>Cartographie des bonnes pratiques</u>	p.14
<u>Annuaire de contacts</u>	p.17

Introduction

En février 2020, l'Etat a lancé le [plan Services publics écoresponsables](#) afin d'accélérer la transition écologique des services publics dans leur fonctionnement et leurs missions. Ce plan multithématique (mobilité, énergie, économie circulaire, etc.) comporte 20 engagements concrets organisés en six piliers (cf. [fiche n° 1](#)).

Le présent guide méthodologique des bonnes pratiques et des usages en matière de développement durable est le fruit d'une co-construction rigoureuse et ambitieuse, qui a réuni pendant plusieurs semaines au printemps 2022 douze agents de neuf directions au sein de groupes de travail thématiques.

Il a pour objectif de **permettre aux agents du ministère de la Justice d'initier et de porter des démarches écoresponsables, co-construites et pérennes.**

Ce guide comporte :

- Quatre **fiches méthodologiques** pour engager une démarche écoresponsable à chaque étape : lancement, pilotage, évaluation puis valorisation ;
- Une sélection de **bonnes pratiques et projets écoresponsables** déjà portés par des établissements et juridictions de la délégation interrégionale, qui ont vocation à inspirer et à s'essaimer sur le territoire national ;
- Des **ressources et outils** à mobiliser.

Développement durable, écoresponsabilité, sobriété ? Zoom sur trois notions clés

Développement durable

Il désigne « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». ([Commission Brundtland des Nations Unies, 1987](#))

Ecoresponsabilité

Elle fait référence à l'ensemble des actions visant à limiter les impacts sur l'environnement de l'activité quotidienne des collectivités. ([ADEME, 2017](#))

Sobriété

Elle est la recherche de modération dans la production et la consommation de produits, de matières, ou d'énergie. ([ADEME, 2019](#))





Sélection de **bonnes pratiques** écoresponsables inspirantes

Ecole nationale de la magistrature (ENM) – Coconstruire une stratégie RSO

En 2022, l'ENM a **structuré sa démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** autour de 4 grands piliers – gouvernance, environnement, social, sociétal – pour mieux la piloter et embarquer l'ensemble des parties prenantes de l'Ecole.

Tribunal judiciaire Limoges – Gérer la ressource en eau

Grâce à une cuve enterrée de 5 000 litres, depuis 2016, le tribunal **récupère l'eau de pluie** pour l'arrosage des espaces verts des toitures-terrasses et le **nettoyage** des locaux : vitrerie du tribunal judiciaire, sous-sol, sol du parvis, céramiques murales, etc.

Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Bordeaux – Déployer une démarche transversale

La démarche écoresponsable de la DISP de Bordeaux est particulièrement riche. De nombreux projets ont été lancés : **installation d'un compost, déploiement d'installations pour vélos et voitures électriques, rénovation énergétique des bâtiments**, etc. La DISP œuvre également à la **préservation de la biodiversité** dans des **espaces horticoles**, des **zones d'apiculture**, ou encore avec des **hôtels à insectes**, dans plusieurs établissements pénitentiaires.

Centre d'éducation fermé (CEF) de Bergerac – Coconstruire un projet éducatif

Le projet de développement durable du CEF de Bergerac s'est structuré autour de **2 axes** : **respecter les règles du développement durable dans le fonctionnement quotidien du centre** et **sensibiliser les jeunes au développement durable**.

Tribunal judiciaire de Bordeaux et de La Roche-sur-Yon – Défendre la sobriété énergétique

Depuis 2020, le tribunal judiciaire de Bordeaux et de La Roche-sur-Yon participent au **Concours Usages Bâtiment Efficace (CUBE)** qui vise à encourager la sobriété en réduisant la consommation énergétique des bâtiments tertiaires.

Ecole nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) – S'approvisionner en énergies renouvelables

En 2017, l'ENAP a lancé la **construction d'un 4^{ème} village d'hébergement** qui crée près de 900 lits supplémentaires. Cela répond à des objectifs environnementaux forts qui visent **notamment à atteindre 20 % de l'énergie consommée d'origine renouvelable**, une **réduction globale des consommations d'énergie** et la compensation de l'abattage d'arbres nécessaires aux constructions nouvelles.

Cour d'appel de Limoges – Viser l'efficacité énergétique

La cour d'appel a lancé en 2020 un **projet de réduction de la consommation d'énergie du palais de justice**, dans le cadre de travaux de restructuration. Plusieurs actions ont été menées ou sont en cours de réalisation, concernant :

- Les équipements : remplacement de la chaudière à gaz pour une chaudière plus performante, des radiateurs anciens par des neufs, des éclairages par des leds peu consommateurs en énergie et l'installation de détecteurs de présence sur de nombreux luminaires,
- L'isolation : pose d'isolants sur les murs et dans les plafonds, remplacement de la quasi-totalité des fenêtres et pose de stores extérieurs sur toutes les fenêtres.

Délégation interrégionale du Secrétariat général (DIRSG-SO) – Accompagner la mobilité durable

La DIRSG-SO est engagée dans une **politique de mobilité durable** :

- Lancé en octobre 2022, son plan de mobilité vise à encourager les agents à recourir à des modes de transport collectifs et/ou écologiques notamment pour rejoindre son nouveau bâtiment,
- La délégation dispose de 6 vélos à assistance électrique depuis 2019 et de 2 véhicules électriques depuis 2022 pour les déplacements professionnels des agents,
- 13 agents ont bénéficié du forfait mobilité en 2021,
- Ses offres d'emploi comportent systématiquement la mention « d'aide à la mobilité avec accès au parc de vélos ou véhicules électriques et/ou mobilité durable ».

Fiche n° 1

Initier ma démarche écoresponsable



Lancer une démarche écoresponsable dans son établissement nécessite un cadrage préliminaire pour définir le projet, et structurer les actions associées : en déterminant leur finalité et leurs objectifs, afin d'orienter les travaux dans la bonne direction !

METHODE

1

Identifier et prendre contact avec les partenaires proches de la structure qui ont engagé une démarche éco-responsable pour prendre connaissance des bonnes pratiques déjà développées

2

Contactez ensuite les personnes intéressées pour contribuer à la démarche : par courriel, téléphone, via une campagne d'affichage, etc.

3

Constituer le groupe de travail chargé du pilotage de la démarche lors d'une assemblée ou d'une réunion plénière, afin de donner une complète légitimité au groupe investi

4

Organiser une réunion de lancement visant à :

- ▶ Consulter collectivement et s'approprier les objectifs nationaux sur le développement durable
- ▶ Dresser un état des lieux des projets écoresponsables existants dans votre établissement : date de démarrage, portage, résultats, points forts, difficultés rencontrées, etc.
- ▶ Définir la finalité qu'aurait votre démarche écoresponsable en invitant chacun à partager collectivement sa vision : ses attentes, ses objectifs, son investissement, etc.
- ▶ Formaliser cette finalité en se donnant une ligne de conduite pour la démarche : un socle de valeurs et d'attentes communes à respecter
- ▶ Se mettre d'accord sur la gouvernance du projet, les rôles et responsabilités de chacun : par exemple, nommer un responsable de la démarche à l'échelle de l'établissement et constituer un ou des groupes de travail thématiques avec un rapporteur, en s'assurant d'avoir des rapporteurs représentant chaque service de l'établissement
- ▶ Annoncer l'objectif de la prochaine réunion. Par exemple : définition d'axes de travail dans chaque groupe, co-construction des actions à mener, etc.

OUTILS & EXEMPLES



Un investissement fort des plus hauts responsables de l'établissement est recommandé lors du lancement du projet pour souligner son rôle essentiel dans la gouvernance et assurer sa présence / visibilité lors des étapes clés de la démarche.



Consulter la page internet du Gouvernement « [Les services publics écoresponsables](#) » et la communauté OSMOSE : un agent peut par exemple la présenter à tous lors de la réunion.



Quelles actions/pratiques existent déjà ? Lesquelles n'existent pas et souhaiterions-nous mettre en œuvre ? Quelles sont les actions prioritaires ?

EX

Intégrer l'écoresponsabilité à l'ENM, dans les pratiques du quotidien et le parcours d'apprentissage



Formaliser une charte commune, à l'instar de la cour d'appel de Limoges, permet d'acter l'engagement de l'établissement et de donner vie à la démarche écoresponsable.

EX

Convier des partenaires est une possibilité intéressante : des directions départementales/mairies, etc.



Mettre en place une boîte à idées ou un autre outil participatif est une bonne initiative pour communiquer et mobiliser l'ensemble de l'établissement dans la démarche (cf. [fiche n°4](#)).

Fiche n° 1

Initier ma démarche écoresponsable

Figure 1. Vue d'ensemble des 20 thématiques des « Services publics écoresponsables »

Pour rappel, en 2020, l'Etat a proposé un socle de 20 mesures qui orientent la transition écologique des services publics et qui reposent sur la mobilisation des agents pour porter des actions et initiatives au plus proche de leurs missions et de leur environnement. C'est ce socle qui peut vous inspirer et nourrir votre démarche :



Bonnes pratiques

ENAP – S'approvisionner en énergies renouvelables

Pour atteindre l'objectif de 20 % de l'électricité consommée d'origine renouvelable, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les terrasses du village. Une difficulté a toutefois retardé la mise en service de ces panneaux : le processus de gestion des panneaux photovoltaïques a dû être substantiellement modifié en raison du refus du gestionnaire du réseau électrique de réinjecter les surplus de production dans le réseau public d'électricité.

Mettre en synergie différents acteurs permet de mutualiser les compétences et d'engager une démarche collective.

Chaque membre du groupe de travail doit être libre d'apporter sa contribution, et le plan d'actions doit rester ouvert à des changements éventuels.

CEF Bergerac – Coconstruire un projet éducatif

Pour rappel, le CEF de Bergerac porte un projet de développement durable structuré autour de 2 axes : respecter les principes du développement durable dans le fonctionnement quotidien du centre et sensibiliser les jeunes au développement durable.

Les facteurs de réussite pour le lancement d'un tel projet sont :

- ▶ un engagement des cadres de l'établissement dans cette démarche
- ▶ un appui du ministère et d'un cabinet conseil
- ▶ des actions porteuses de sens pour des professionnels intéressés et sensibilisés à ces questions dès le recrutement

Le défi était également de porter ce projet au sein d'un bâtiment écoresponsable : ce sont ces mêmes facteurs de réussite qui ont permis d'intégrer des aspects environnementaux dans la conception architecturale du centre.

Fiche n°2

Piloter ma démarche écoresponsable



Une fois lancée, le pilotage de la démarche écoresponsable est essentiel pour s'assurer de son suivi et de son avancement. Sans cela, des idées prometteuses pourraient finalement ne jamais voir le jour sous la forme d'initiatives concrètes !

METHODE

1

Planifier les réunions de travail à échéances régulières :

- en comité restreint/comité de pilotage (COFIL) avec les rapporteurs groupes de travail thématiques
- et en comité élargi, plus ponctuellement, avec tous les agents membres des groupes de travail

2

S'assurer que chaque action identifiée et portée par chaque groupe de travail dispose :

- ▶ d'une **finalité** : avec des objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs à différents horizons temporels
- ▶ d'une analyse préliminaire des besoins **techniques, humains et financiers**
- ▶ de **moyens financiers** à travers un budget présenté à la direction de l'établissement, pour obtenir sa validation et les modalités de déblocage des financements
- ▶ d'un **retroplanning** avec des échéances intermédiaires et le calendrier des réunions de travail
- ▶ de moyens humains et techniques : les **rôles** et **responsabilités** de chaque membre ont été définis et d'éventuels partenaires internes ou externes ont été identifiés

OUTILS & EXEMPLES



Exemple fictif : équiper les agents de véhicules électriques pour leurs déplacements professionnels et les encourager à changer durablement leurs pratiques de mobilité, avec 10 vélos d'ici 6 mois, et 25 d'ici 1 an



Doit-on mobiliser des personnes en interne / externe ? Peut-on les mobiliser ? Quel niveau d'investissement sera attendu de leur part ? Quel est l'ordre de grandeur des besoins financiers ? Peut-on espérer obtenir ce financement ?



Des diagrammes de Gant sur Excel sont disponibles en libre accès sur internet : ce sont des outils pertinents pour construire et mettre à jour le retroplanning à chaque étape du projet, l'idéal étant de les partager dans un outil numérique interactif.



Identifier le référent de chaque action au sein du groupe de travail. Si des validations doivent être obtenues par des personnes non membres du groupe de travail, prévoir des réunions trimestrielles / semestrielles avec elles.

Fiche n°2

Piloter ma démarche écoresponsable

METHODE

3

S'assurer que pour chacune de ses réunions, le groupe de travail va :

- ▶ préparer et partager un ordre du jour en amont, en précisant le temps à passer sur chaque étape ou action
- ▶ consulter collectivement le rétroplanning pendant la réunion
- ▶ rédiger un relevé de décisions transmis à chaque participant, pour assurer le suivi de la démarche et actions



Notre démarche de développement durable est intégrée dans le projet de l'établissement, ce qui institue le développement durable comme un marqueur d'une identité de service qui fait sens pour chaque membre de l'équipe. Ce fonctionnement facilite un portage engagé au bénéfice de mineurs sous-main de justice. Ces derniers augmentent ainsi leurs compétences psycho-sociales et amorcent le processus de résistance et donc une sortie des trajectoires délinquantes.



Fabien Vigier, Directeur du CEF de Bergerac

OUTILS & EXEMPLES



Cet ordre du jour peut être proposé par le référent de la démarche au sein de l'établissement, ou bien co-construit par le groupe de travail, chacun complétant les points à évoquer dans un document partagé en amont des échanges.

Le suivi du rétroplanning permettra d'identifier rapidement le degré d'avancement des actions et l'atteinte des objectifs intermédiaires.

Vous pourrez travailler avec des outils de partage de l'information ou de travail collaboratif, spécifiques ou non au ministère ou à l'établissement : Resana, Osmose, etc.

Bonnes pratiques

Tribunal judiciaire Bordeaux – Défendre la sobriété énergétique

Le pilotage du concours CUBE nécessite d'y engager l'ensemble des acteurs (magistrats, fonctionnaires, équipes chargées de la maintenance, etc.). L'implication du technicien de maintenance a été essentielle, puisqu'il a pu dresser un diagnostic énergétique précis des installations, pour en affiner le pilotage sans nuire au confort des occupants.

DISP Bordeaux – Déployer une démarche transversale

Les facteurs de succès de cette démarches sont :

- le recrutement d'un chargé de mission développement durable en CDI pour coordonner son déploiement ;
- le maintien dans la durée du lien avec les agents évoluant dans les services (sécurité en détention, réinsertion et prévention de la récidive ; services support – budgétaire, système d'information, immobilier, des ressources humaines) et sur le terrain (établissement pénitentiaire ou services pénitentiaires d'insertion et de probation).

Cour d'appel Limoges – Viser l'efficacité énergétique

Le pilotage, effectué par le service immobilier de la DIRSG-SO en lien avec les chefs de Cour et le service immobilier du Service administratif régional (SAR), est un élément essentiel du projet puisqu'il permet de s'assurer de la mise en œuvre et du suivi l'ensemble des mesures.

Fiche n°3

Evaluer ma démarche écoresponsable



Dresser un bilan de votre démarche écoresponsable est une étape incontournable : elle permettra à chacun de prendre du recul sur les travaux réalisés, pour améliorer les pratiques et dessiner de nouvelles perspectives.

METHODE

1

Construire une **grille d'indicateurs de suivi des différents projets** en lien avec les objectifs fixés (cf. [fiche n°1](#)) pour mesurer la réussite du projet

2

Organiser la **collecte de données au sein de votre établissement** :

- ▶ Demander à chaque groupe de travail d'**organiser la collecte de la donnée** : le groupe peut élire un responsable de la collecte et de la consolidation des données dans un document ou dossier unique et partagé à tous les membres du groupe
- ▶ Fixer une **fréquence de reporting** pour chaque indicateur : mensuelle, trimestrielle, annuel



Pour moi, le plus important est de maintenir la confiance et la motivation avec le terrain. Le terreau, ce sont les surveillants, les conseillers d'insertion et de probation, les formateurs, mais aussi les personnes techniques et administratives, sans oublier celles placées sous-main de justice. Ils entretiennent les locaux et les espaces verts, nourrissent, enseignent, créent, animent, et vivent malgré les conditions que nous connaissons. Les initiatives se créent d'elles-mêmes, mon rôle est d'accompagner leur développement et de garantir le suivi de leurs impacts.



EliotTARVIC,
Chargé de mission développement durable à la DISP
Bordeaux



OUTILS & EXEMPLES



Pour que ces indicateurs reflètent la performance de la démarche, priorisez des ratios, avec des indicateurs en % plutôt qu'en valeur absolue.



Dressez une première liste sur un tableur en vous inspirant de rapports d'autres institutions et organisations.



La donnée est-elle accessible ? Si non, comment l'obtenir ? Existe-t-il déjà un outil de consolidation ? Qui peut nous fournir la donnée à collecter ?



L'outil Sphynx de sondage du ministère de la Justice ou un questionnaire peuvent être utilisés pour collecter la donnée de départ si nécessaire, auprès de parties prenantes internes et/ou externes.



L'outil interministériel OFSI permet de mieux suivre les consommations de fluides frigorigènes.

Zoom sur...

- **Quelques exemples d'indicateurs de performance** : % d'évolution des consommations énergétiques en KWh, % de collaborateurs équipés d'un vélo à assistance électrique, etc.
- **Les sources de collecte** : factures énergétiques, factures d'eau, enquête mobilité réalisée auprès des agents, pesée des déchets, etc.

Fiche n°3

Evaluer ma démarche écoresponsable

METHODE

3

Organiser une réunion en comité restreint ou élargi, à **mi-étape du projet pour partager un état d'avancement et les résultats obtenus**

4

Organiser à fin de chaque année civile ou scolaire une **réunion de restitution**, avec le comité élargi et la direction de l'établissement, pour présenter les avancées et les résultats des projets

5

Formaliser un retour d'expérience dans un document dédié qui peut par exemple intégrer pour toute la démarche, et pour chaque action, une analyse des :

- ▶ réussites constatées ;
- ▶ difficultés rencontrées ;
- ▶ conditions de répliquabilité dans d'autres services/établissements
- ▶ leçons à tirer et bonnes pratiques
- ▶ prochaines étapes

OUTILS & EXEMPLES



Cette réunion peut être l'occasion de réévaluer l'objectif s'il était trop pessimiste / ambitieux (cf. [fiche n°1](#)). Si l'objectif intermédiaire n'est pas atteint, quelles sont les difficultés rencontrées pour conduire le projet ? Quelles sont les causes ? Comment les résoudre ?



Pour plus d'efficacité, vous pouvez préparer un support de présentation en amont de la réunion et envoyer un compte-rendu détaillé à tous les participants après la réunion.



Bonnes pratiques

CEF Bergerac – Coconstruire un projet éducatif

Le projet du CEF donne de premiers résultats, avec en 2022 :

- ▶ la construction d'un **poulailler** comme lieu de sensibilisation, symbole des valeurs écoresponsables portées par l'établissement
- ▶ la constitution d'un **vivier de producteurs bio locaux**, pour réaliser des achats responsables
- ▶ La **maîtrise des consommations d'eau et d'électricité**.

Ces actions sont exemplaires. Les professionnels portent les principes et les valeurs du développement durable au cœur de leurs pratiques éducatives, et les premiers mineurs accueillis s'impliquent dans ces projets et se montrent sensibles à ces valeurs.

Tribunal judiciaire Bordeaux – Défendre la sobriété énergétique

En 2022, le tribunal judiciaire de Bordeaux a réalisé la **2^{ème} meilleure performance énergétique du concours CUBE sur le podium Bâtiments Publics** et recevra à ce titre la médaille d'argent ; le tribunal a en effet réduit de près de **25 % ses consommations d'énergie** par rapport à une période de référence d'une année de fonctionnement (octobre 2018 à septembre 2019).

Tribunal judiciaire Limoges – Gérer la ressource en eau

Grâce à son projet de récupération des eaux de pluie, le tribunal judiciaire de Limoges a **réduit sa consommation d'eau de 22 %**.

Fiche n°4

Valoriser ma démarche écoresponsable



La communication est une étape essentielle de toute démarche écoresponsable : elle permet de valoriser le projet et l'engagement de l'établissement et des membres des groupes de travail en faveur de la transition. C'est également l'occasion de mobiliser de nouveaux agents au sein de votre établissement et d'élargir les horizons en montrant l'exemple à d'autres établissements !

METHODE

1

Nommer **un(e) responsable de la communication** membre du groupe de travail restreint

2

Déterminer la **visée de la communication** sur le projet à travers 3 questions clés :

- ▶ **Pourquoi ?** Quel est l'objectif de notre communication ? Quel message veut-on faire passer ?
- ▶ **Pour qui ?** Quels sont les destinataires du message ? Internes à l'établissement ou externes ?
- ▶ **Comment ?** Quels canaux de communication utiliser ? Quels supports de communication choisir pour être le plus impactant ?

3

Déployer les outils de communication choisis pour valoriser la démarche, en intégrant la hiérarchie de l'établissement et toutes les parties prenantes internes



OUTILS & EXEMPLES



Cette nomination peut être réalisée dès le lancement du projet (cf. [fiche n°1](#)).

Il est essentiel que le/la responsable communication ait une vision globale de toutes les actions écoresponsables menées ou prévues, aussi est-il préférable qu'il/elle siège au sein du COPIL/groupe de travail restreint.



Adapter les outils utilisés aux habitudes et règles de communication de l'établissement : quels sont les supports avec lesquels votre public est à l'aise ? Ai-je bien l'autorisation de communiquer de cette manière ?

Opter pour le meilleur rapport coût/temps passé/résultat.

Favoriser différentes formes de communication complémentaires : dématérialisées (courriels, [articles intranet](#) et internet, [guide](#)) et/ou papier ([affiches](#), flyers, brochures, plaquettes, etc.).

Adapter le support au temps dont vous disposez pour le préparer : [la vidéo](#) est par exemple souvent un vecteur efficace mais sa réalisation peut être chronophage.

Zoom sur...les supports de communication à envisager :

- **les mails** : une newsletter régulière ou un mail ponctuel destiné à l'interne ou à l'externe ;
- **les articles** : à publier sur l'intranet de votre établissement ou dans des revues institutionnelles ;
- **les affiches** : pour faire vivre au quotidien les actions réalisées et/ou prévues ;
- **les réseaux sociaux** : internes ou externes (LinkedIn, Twitter, etc.)
- Etc.

Fiche n°4

Valoriser ma démarche écoresponsable

4

Evaluer a posteriori la stratégie de communication : déterminer ses succès, difficultés, axes d'amélioration et sa répliquabilité à d'autres projets (cf. [fiche 3](#) pour inspiration d'un dispositif d'évaluation)



Les formes ludiques et interactives d'évaluation – les sondages, les quiz, les interviews, les enquêtes – pourront mobiliser un maximum de personnes au sein de l'établissement.

5

Partager votre expérience de la démarche de l'établissement à d'autres établissements du ministère de la Justice



Organiser des sessions de partage entre les porteurs de démarches écoresponsables de différents établissements, en proposant par exemple une visioconférence ou un atelier présentiel



Pauline LEFEBVRE,

Cheffe de cabinet des chefs de Cour à la Cour d'appel de Limoges



La construction d'une politique efficace et ambitieuse en faveur du développement durable repose, en premier lieu, sur son portage qui doit être, selon moi, effectué par les responsables de premier niveau. Cet engagement fort permet de mettre en place une organisation interne bien identifiée et de structurer un réseau large d'acteurs publics locaux souhaitant initier une démarche écoresponsable. Il favorise également la prise en compte de cet objectif par la communauté de travail, idéalement en ayant recours à l'instance de démocratie participative la plus large possible. Le partage des bonnes pratiques au sein de ce réseau renforce la motivation des acteurs concernés, facilite la mise en œuvre des actions conduites, favorise leur développement et contribue à leur valorisation, grâce à une réflexion collective au plus proche des besoins et contraintes de chacun.



Bonnes pratiques

ENM – Coconstruire une stratégie RSO

Dans l'exercice d'évaluation de sa démarche RSO, la communication est apparue comme un **axe d'amélioration afin de faciliter l'appropriation de la démarche et des actions écoresponsables en interne**. Deux recommandations ont été formulées :

1. **Privilégier une communication plus dynamique et ludique**, en systématisant un encadré RSO dans la newsletter existante et en communiquant sur l'existant (objectifs, thématiques et actions en place) via des micro-vidéos, des documentations courtes et visuelles, des ateliers et les réseaux sociaux, en incluant par exemple un « #RSOENM »
2. **Créer un onglet spécifique à la RSO sur l'intranet avec une description de la démarche globale et des projets menés par l'établissement**

DISP Bordeaux – Déployer une démarche transversale

Pour faire connaître la démarche en interne, la DISP a déployé **plusieurs moyens de communication** : **affiches, mails et articles sur l'intranet dans Etapes, le magazine des personnels de l'administration pénitentiaire.**

DIRSG-SO – Accompagner la mobilité durable

Le recours à des modes de transport écologiques est encouragé par des **actions de sensibilisation** : l'accès à des ateliers gratuits de révision des vélos et une communication régulière sur les dispositifs existants via des articles sur l'intranet et des mails d'information.

Cartographie des bonnes pratiques

Pour vous inspirer, découvrez les démarches écoresponsables déjà portées par les établissements et juridictions du Sud-ouest (à gauche), ainsi que des guides utiles thématiques (à droite) :



MOBILITE DES AGENTS

- ▶ Elaboration d'un plan de mobilité [ENM, TJ Bordeaux, DIRSG-SO]
- ▶ Forfait mobilité durable [Toutes structures justice]
- ▶ Achats de véhicules et vélos électriques [DISP Bordeaux, DIRSG-SO]
- ▶ Ateliers révision gratuite des vélos des agents [DISP Bordeaux, DIRSG-SO]
- ▶ Communication aux agents d'une carte localisant les infrastructures de recharge des véhicules électriques sur la région [DISP Bordeaux]
- ▶ Installation de bornes de recharge IRVE [DIRSG-SO, CA Limoges], d'abris pour vélos [CA Limoges]
- ▶ Mutualisation d'un véhicule utilitaire pour les déplacements professionnels [DIRSG-SO]
- ▶ Promotion du covoiturage [DIRSG-SO] et création d'une plateforme de covoiturage avec Ciligo [ENAP]
- ▶ **Participation à la semaine de la mobilité (actions à destination des personnels et des citoyens):** informations sur modes de transport non polluants (STCLM), diagnostic et information sur la pratique du vélo (Véli-Vélo), essai sur le VAE (Limoges Métropole) [CA Limoges]

Guides utiles



REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DANS LES BÂTIMENTS

- ▶ Sensibilisation des agents à limiter les comportements énergivores (lumières, chauffage) et à l'utilisation des mobilités douces [CA Limoges]
- ▶ Projets atypiques et modernes (chaufferie bois, station d'épuration en roseaux, installation de panneaux photovoltaïques) pour diminuer la consommation d'énergie fossile [DISP Bordeaux]
- ▶ Réduction de la consommation d'énergie des palais de justice (éclairage led, détecteurs de présence) et analyse de la consommation des fluides [DIRSG-SO]
- ▶ Récupération des eaux de pluie [DISP Bordeaux] pour l'arrosage [TJ Limoges]
- ▶ Rénovation des bâtiments (toitures notamment) et pour limiter les déperditions d'énergies [DISP Bordeaux]
- ▶ Participation au Concours CUBE (Concours Usage Bâtiment Efficace) [TJ Bordeaux]
- ▶ Construction d'un établissement écoresponsable : 20% des consommations d'énergie d'origine renouvelable, compensation des émissions des GES,... [ENAP]
- ▶ Installation de programmeurs pour la mise hors tension des visios dites « administratives » [CA Limoges]



Cartographie des bonnes pratiques



ECONOMIE CIRCULAIRE ET NUMERIQUE RESPONSABLE

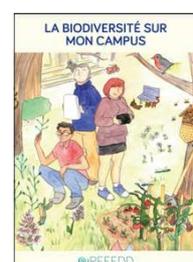
- ▶ Fourniture d'une gourde isotherme au personnel **[CA Limoges]**
- ▶ Installation d'un compost au sein de l'établissement **[DIRPJJ SO, DISP Bordeaux]** et sensibilisation des agents **[DISP Bordeaux]**
- ▶ Visite pédagogique du centre de tri et de recyclage de Beaune les Mines **[CA Limoges]**
- ▶ Journées de nettoyage des plages par des jeunes de l'établissement **[DIRPJJ SO]**
- ▶ Tri des déchets **[ENAP, DIRPJJ SO, DISP, DIRSG SO, CA Limoges]** et campagnes de communication **[TJ Bordeaux]** – Des corbeilles de tri sont notamment disposées dans les bureaux et les parties communes de la cour d'appel de Limoges, avec un autocollant rappelant les consignes locales de tri
- ▶ Revalorisation des déchets : issus des chantiers de rénovation **[DIRSG]**, des déchets textiles **[DIRPJJ SO]**, fabrication de kits pour des écoliers à partir de masques, réutilisation de 90% des piles par l'industrie, recyclage des bouchons et des fournitures de bureau, des documents non confidentiels en partenariat avec l'éco-organisme « La boîte à papiers » **[CA Limoges]**, des mégots avec la start-up Eco-mégots **[ENAP]**
- ▶ Politiques zéro plastique : Gourde éco-responsable et mug remis à chaque agent, gobelets en bambou **[DIRSG-SO]**, fontaines à eau **[DISP Bordeaux]**, vaisselle recyclable et réutilisable **[DIRPJJ SO, TJ Bordeaux, CA Limoges]**
- ▶ Organisation d'une session de formation au numérique responsable pour les acteurs principalement concernés (référénts, informatique, directeurs de greffe) **[CA Limoges]**
- ▶ Transmission d'une note par les chefs de cour aux chefs de juridictions du ressort pour mettre en place des actions de sobriété numérique simples et efficaces **[CA Limoges]**
- ▶ Politique sur les impressions numériques (recto-verso, papier recyclé, réduction de la consommation) **[DISP Bordeaux, CA Limoges, DIRSG-SO]**
- ▶ Recours accru de la visioconférence déploiement de dispositifs individuels et collectifs adaptés **[CA Limoges]**
- ▶ Action de lutte contre la pollution numérique durant la semaine européenne du développement durable **[TJ Bordeaux]**

Guides utiles



SUPPRESSION DES PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES

- ▶ Création d'une zone biodiversité protégée au sein du campus **[ENAP]**
- ▶ Dans certains établissements pénitentiaires, mise en place d'espaces horticoles, de zones d'apiculture, d'hôtels à insectes, de poules pour gérer les biodéchets, mise en jachère de certaines parcelles **[DISP Bordeaux]**
- ▶ Actions de tri et de valorisation des biodéchets en engrais pour les espaces verts ou en alimentation pour les animaux en captivité **[DISP Bordeaux]**



Cartographie des bonnes pratiques



ACHATS RESPONSABLES

- ▶ Présence de 32 % de clauses environnementales dans tous les achats publics réalisés en Nouvelle-Aquitaine en 2022
- ▶ Politique d'achats responsables : en 2020, 65% des achats de fournitures de bureau étaient écoresponsables (partenaire Lyreco), et les stylos achetés aujourd'hui sont tous rechargeables [CA Limoges]
- ▶ Distribution de gourdes isothermes pour le personnel de la cour et du SAR [CA Limoges]



ALIMENTATION PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Installation et entretien de ruches d'abeilles au sein des établissements [DISP Bordeaux, ENM]
- ▶ Journée de sensibilisation à l'achat de produits alimentaires bio, locaux et socialement responsables [DIRSG-SO]
- ▶ Privilégier les produits locaux et/ou bio pour les prestations de frais de bouche [CA Limoges]



TRANSVERSAL

- ▶ Signature d'une charte de développement durable par les 4 Cours d'Appel de la Nouvelle-Aquitaine à l'initiative de la cour d'appel de Limoges
- ▶ Rédaction d'une charte commune TJ-ENM-barreau de Bordeaux
- ▶ Intégration d'un volet développement durable au sein du projet de juridiction [TJ Bordeaux]
- ▶ Inscription systématique du développement durable à l'ordre du jour des réunions bilatérales associant chaque cour d'appel du ressort avec la DIR SG SO [DIRSG SO / CA]
- ▶ Création d'un COPIL développement durable [DIRSG – SO, CA Limoges]
- ▶ Désignation des référents DD locaux des TJ et barreaux du ressort [CA Limoges]
- ▶ Réalisation du bilan carbone de l'établissement [ENM]
- ▶ Organisation d'ateliers Fresques du Climat [ENM]
- ▶ Démarche "être écoresponsable au bureau" [ENM]
- ▶ Nomination d'un référent Développement durable [DIRSG SO]
- ▶ Création d'une rubrique dédiée au développement durable sur le site intranet [CA Limoges]
- ▶ Etablissement d'une synthèse des actions développement durable réalisées par les juridictions et barreaux du ressort [CA Limoges]



Annuaire de contacts

Ils ont porté et/ou portent une démarche écoresponsable dans leur service, ils ont témoigné dans ce guide : n'hésitez pas à les contacter pour de plus amples informations !

Etablissement	Référent	Contact
Ecole nationale de la magistrature (ENM)	Gloria AGBO , <i>Chargée de mission santé sécurité environnement & qualité de vie au travail</i> Amaya ETCHART , <i>Assistante auprès du Secrétaire Général</i>	gloria.agbo@justice.fr amaya.etchart@justice.fr
Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Bordeaux	Eliot TARVIC , <i>Chargé de mission développement durable</i> Marie-Noelle CLAVERE , <i>Responsable budgétaire chargée du pôle Chorus</i>	eliot.tarvic@justice.fr marie-noelle.clavere@justice.fr
Délégation interrégionale du secrétariat général Sud Ouest (DIRSG-SO)	Sandie CHILLON , <i>Adjoint au DIRSG-SO</i> Michael GENTY , <i>Mission Achats & Contrôle Interne Financier</i>	sandie.chillon@justice.gouv.fr michael.genty@justice.gouv.fr
École nationale d'administration publique (ENAP)	Laurent COUSSON , <i>Responsable de l'unité de formation des directeurs</i> Isabelle WALTZ , <i>Adjointe au chef du Département Gestion et Management</i>	laurent.cousson@justice.fr isabelle.waltz@justice.fr
Cour d'appel (CA) de Limoges	Pauline LEFEBVRE , <i>Cheffe de cabinet des chefs de cour</i>	pauline.lefebvre@justice.fr
Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ SO)	Jean-Luc BONNEFEMNE , <i>Directeur territorial PJJ Bordeaux</i> Fabien VIGIER , <i>Directeur du CEF de Bergerac</i>	jean-luc.bonnefemne@justice.fr fabien.vigier@justice.fr
Tribunal judiciaire (TJ) de Bordeaux	Thierry CAPRON , <i>Directeur de greffe adjoint</i>	thierry.capron@justice.fr





**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

